

RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE

Une consommation d'électricité qui diminue de 75%



EN BREF

Alain Afflelou Opticien a profité de la fermeture du magasin en mars 2020 pour entamer la rénovation de son éclairage. Les halogènes au plafond et dans la vitrine ont été remplacés par 58 LED.

Prix
du projet

CHF **9'000.-**

Subvention
équiwatt

CHF **1'800.-**

Economie d'électricité
annuelle

CHF **5'000.-**

Retour
sur investissement

18 mois



Charly Porteboeuf, directeur d'Alain Afflelou Lausanne, a transformé la contrainte de fermer son magasin lors du confinement de mars 2020 en opportunité pour rénover l'éclairage. Il a aussi profité de la subvention équiwatt. Au final, il a déboursé 9'000 CHF pour une économie annuelle de 5'000 CHF, soit un retour sur investissement en moins d'une année et demi.

Comment avez-vous entendu parler du programme équiwatt ?

Je savais que les communes encouragent l'efficacité énergétique avec des mesures pour les particuliers et les entreprises. Sur le site des SiL, je suis tombé sur équiwatt. Je les ai contactés directement et M. Antille est venu très rapidement sur place pour une analyse de la consommation énergétique du magasin (éclairage, chauffage et climatisation).

Pour quelle raison y avoir fait appel ?

Il y avait une double raison. La première c'est que nous avons repris un magasin déjà existant (en 2016) et qu'environ 70% des luminaires ne fonctionnaient plus très bien. La seconde est que la facture d'électricité me semblait très élevée par rapport à d'autres magasins Afflelou que je possède en franchise, comme à Montreux par exemple.

Quand avez-vous fait les travaux ?

Au moment où notre commerce a dû fermer ses portes lors du confinement du mois de mars 2020, j'ai saisi ce malheureux événement pour réaliser les travaux. Il faut dire que nous aurions dû, sinon, fermer le magasin une dizaine de jours. Heureusement, nous avons reçu rapidement nos luminaires (concept global d'entreprise) vu que les frontières étaient ouvertes pour les marchandises.

En quoi ont consisté ces travaux de rénovation ?

Une fois les luminaires arrivés, nous avons fait appel à des artisans locaux (plaquiste, peintre, plâtrier et électricien). Nous avons ainsi remplacé 250 spots halogènes au plafond et dans les vitrines par 58 luminaires LED.

Comment jugez-vous les démarches pour obtenir la subvention ?

C'est d'une simplicité enfantine. Il suffit de remplir un formulaire en ligne, jusqu'à 3 mois après la fin des travaux. équiwatt propose même son propre outil pour l'estimation des économies d'énergie. Sur présentation des factures, on obtient une subvention qui se monte à 25% de l'investissement, avec un plafond à 20'000 CHF.

● ●
L'économie est si grande que cela vaut bien un rendez-vous et un formulaire.
● ●

Quelle est la plus-value de cette rénovation ?

Spectaculaire. Ce changement de luminaires nous a permis de passer d'une consommation électrique de 26'000 à 6'000 kWh par an, soit une économie annuelle de 5'000 CHF. Plus généralement, il s'agit d'un cercle vertueux où chacun y trouve son compte : la commune applique sa politique d'efficacité énergétique et le consommateur, soutenu financièrement, fait rapidement des économies sur sa facture d'électricité.

Est-ce à la portée d'autres commerces ?

Il n'y a vraiment pas besoin de se poser la question. L'économie est tellement grande que cela vaut bien un rendez-vous avec équiwatt et un formulaire à remplir, non ?

CONTACT

equiwatt@lausanne.ch
021 315 82 13
www.equiwatt-lausanne.ch